

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Je soussigné(e) Monsieur / Madame
propriétaire / gérant* de l'entreprise :

.....
dont l'activité est la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (activité dérogatoire permise par l'arrêté du 15 mars 2020, publié au Journal Officiel du 16 mars 2020) qui se situe à l'adresse suivante :

.....
certifie que Monsieur / Madame*

Nom.....*Prénom*.....

Date et lieu de naissance.....

et résidant à l'adresse suivante :

.....
est salarié(e) de ladite entreprise, y exerçant les fonctions de
doit se rendre durant les jours** et horaires suivants afin d'assurer la continuité des services rendus à la population :

- Lundi : de ...h. à ...h.
- Mardi : de ...h. à ...h.
- Mercredi : de ...h. à ...h.
- Jeudi : de ...h. à ...h.
- Vendredi : de ...h. à ...h.
- Samedi : de ...h. à ...h.
- Dimanche : de ...h. à ...h.

Trajet de déplacement :
Moyen de déplacement :
.....

Je certifie, donc, que son déplacement est autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, celui-ci étant justifié comme étant des déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle puisqu'elle ne peut s'organiser sous forme de télétravail.

Cette certification porte également sur l'activité de livraisons et de tournées.

Cachet de l'entreprise

Fait àle / / 2020

* Rayer la mention inutile

** Rayer le/les jours de fermeture hebdomadaire de l'entreprise